Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230227-CP2023034-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

DELIBERATION N°CP2023-02/7/34 DOSSIER N°5570

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" - EVAUX LES BAINS - JARNAGES - CROCQ

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Armelle MARTIN à Mary-Line GEOFFRE
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation

RAPPORTEUR: M. Valéry MARTIN

OBJET : Programme "Petites Villes de Demain" - Evaux les Bains - Jarnages - Crocq



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération CD2021-02/3/7 du 12 février 2021 relative au programme « Petites Villes de Demain »,

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230227-CP2023034-DE

VU la délibération CP2021-2/7/39 du 26 février 2021 adoptant le partenariat et la Caisse des Dépôts et Consignations,

VU la consultation écrite du comité de régulation du 6 décembre 2022,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2023-02/7/34 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CP - Politiques territoriales,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- d'accorder, au titre de la convention avec la Banque Des Territoires (BDT), les aides suivantes :
 - 15 880,00 € à la Commune d'Evaux les Bains, pour l'étude stratégique portant sur le projet de centre de santé « intégrative », dont 11 910 € (30%) sur l'enveloppe mise à disposition par la Banque des Territoires et 3 970 € (10%) sur les fonds du Département soit au total 40% d'une dépense éligible de 39 700 € H.T.;

MMes MT Vialle (Conseillère Municipale d'Evaux-les-Bains), L Chevreux (ayant donné pouvoir à M. V. Martin), Elues au Comité de Pilotage des Thermes d'Evaux-les-Bains n'ont pas pris part au vote.

Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- 3 500,01 € à la Commune de Jarnages, pour l'étude d'aménagement des deux places du centre-bourg, dont 2 916,67 € (50%) sur l'enveloppe mise à disposition par la Banque des Territoires et 583,34 € (10%) sur les fonds du Département soit au total 60% d'une dépense éligible de 5 833,34 € H.T.;
- 6 480,00 € à la commune de Crocq, pour l'étude de faisabilité sur la réhabilitation du gymnase communal, dont 5 400 € (50%) sur l'enveloppe mise à disposition par la Banque des Territoires et 1 080,00 € (10%) sur les fonds du Département soit au total 60% d'une dépense éligible de 10 800,00 € H.T.
 - d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.
 - **Dit** que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental au Chapitre 204 Article 2041481, fonction 62.

Pour les autres décisions :

Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 06/03/2023

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-2023022<u>7</u>-CP2023034-DE

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET